

2014/6239 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON ET TELERAMA POUR L'ORGANISATION A LYON DU WEEK-END MUSEES TELERAMA LES 22 ET 23 MARS 2014 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le magazine culturel hebdomadaire Télérama a lancé, en mars 2008, un événement destiné à attirer ses trois millions de lecteurs dans les musées de toutes les régions de France.

Avec cet événement, Télérama a souhaité instaurer un rendez-vous avec un très grand nombre de lieux artistiques partout en France, qu'il s'agisse de musées, de centres d'art ou de Fonds Régionaux d'Art Contemporain. Le «Week-end Musées Télérama» en est, cette année, à sa sixième édition. En 2013, les musées municipaux de Lyon qui ont participé au projet, ont enregistré un total de plus de 2 000 entrées supplémentaires.

Le projet consiste à réserver aux lecteurs de Télérama, le temps d'un week-end, un double-avantage :

- une entrée gratuite sur les expositions et collections permanentes ;
- une offre particulière, un accueil original et privilégié.

Pour bénéficier de ces avantages, les lecteurs de Télérama se voient offrir, dans les deux éditions précédant la manifestation, un PASS, valable pour quatre personnes, dans tous les lieux participants pendant toute la durée du week-end.

Une campagne de promotion (presse, affichage, radio) assurée par Télérama accompagne le lancement de cette opération.

Par ailleurs, Télérama met du matériel promotionnel à la disposition des musées, afin de s'assurer que le plus grand nombre d'amateurs d'art, avertis ou novices, curieux et attentifs aient connaissance de l'événement : mise en valeur des cinq musées sur le document de communication édité spécialement pour cet événement ainsi que l'attribution de deux espaces équivalent à 1/8^e de page presse.

Compte tenu du grand succès en France des éditions précédentes de cette opération, Télérama a souhaité que les cinq musées de la Ville de Lyon, le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'Art Contemporain, les Musées Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation et le Musée de l'Imprimerie, reconduisent leur participation au « Week-end Musées Télérama » qui aura lieu les 22 et 23 mars 2014.

Un parrainage a donc été établi selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Télérama	<p>- annonce de l'événement avec mise en valeur des 5 musées de Lyon sur le document de communication spécialement édité pour ce week-end valorisé à hauteur de 3 000 euros ;</p> <p>- mise à disposition de deux espaces, équivalent à 1/8^e de page presse, d'une valeur de 3 000 euros chacun.</p> <p><u>Valorisation : 9 000 € HT.</u></p>	<p>Mise à disposition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 800 entrées gratuites pour le musée d'art contemporain et pour le musée des Beaux-Arts ; - 300 entrées pour les musées Gadagne et pour le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation ; - 200 entrées pour le musée de l'Imprimerie de Lyon. <p>Soit au total, 2 400 entrées dans le cadre de cet événement « Week-end Musées Télérama » du 22 au 23 mars 2014.</p> <p><u>Valorisation : 9 000 € (non soumis à TVA).</u></p>

Une convention avec la société Télérama, jointe au rapport, définit les obligations respectives des parties.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- La convention de parrainage susvisée, établie entre le Ville de Lyon et le magazine Télérama relative au « Week-end Musées Télérama » est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN